INFOS

n°50 Printemps 2013

Le bulletin communal de LAGRASSE

CITÉ DU PAYS CATHARE

VILLE ET MÉTIERS D'ART

LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE

SOMMAIRE

Le mot du maire

Commune

4 - Conseil municipal du 28 novembre 2012
5 - Conseil municipal du 7 février 2013
6 - Commission patrimoine
6 - Association Villes et métiers d'art
7 - Commission stationnement

Intercommunalité

8 - Nouvelle intercommunalité
8 - État-civil, dates médiabus

Les associations

9 - Le club de l'Orbieu
9 - L'office de tourisme
10 - L'amicale féline
11 - Les amis de ND du Carla
12 - Le foyer d'éducation populaire
12 - La bibliothèque
13 - Le comité des fêtes
14 - Le Marque-page
14 - Le théâtre de l'Hyménée

Et tout le reste ...

16 - La rédaction, mode d'emploi
17 - Vos suggestions

Photo de couverture : Les enfants du centre de loisirs. Foyer d'éducation populaire

Mairie en bref

Ouverture au public des bureaux de la mairie
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

tél. 04 68 43 10 05
fax. 04 68 43 10 41
site web www.lagrasse.fr
courriel Mairielagrasse@wanadoo.fr

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans la porte d'entrée.

Les réunions du conseil municipal sont publiques.
La date et l'ordre du jour sont affichés à la mairie et sur le panneau d'affichage devant la pharmacie et dans les principaux commerces. Elles sont annoncées sur le site internet à la rubrique «Oyez Lagrassiens !»

Les réunions du conseil communautaire sont également publiques. Elles sont annoncées ur le site également.

Le mot du maire

ÉDITORIAL

Après un hiver capricieux avec des températures en dents de scie, le printemps semble s'installer avec l'apparition des premiers bourgeons et notamment le fleurissement magique des amandiers qui ornent nos routes sinueuses.

Depuis le 1er janvier 2013, notre village a intégré la nouvelle communauté de communes de la région lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM). Ce nouveau territoire s'étend du canal du Midi (commune d'Homps) jusqu'aux Hautes-Corbières (commune d'Albières) et réunit 52 communes.

L'ensemble des maires sont satisfaits d'avoir créé, sous l'impulsion de notre président Michel Maïque, maire de Lézignan, une communauté de communes rurale et à dimension humaine. L'objectif est de mutualiser les moyens qu'ils soient humains ou financiers afin de mettre en œuvre des services et des infrastructures qui puissent répondre aux attentes de nos concitoyens. Aussi avec la CCRLCM, nous allons pouvoir exercer un maximum de compétences et je pense notamment à la compétence Enfance/Jeunesse avec la mise en place des ALAE, les centres de loisirs ou encore les crèches. La compétence tourisme permettra un développement de nos ressources et favorisera la découverte et la richesse de notre patrimoine sur tout le territoire. Je crois que c'est une chance pour ce territoire de pouvoir fédérer un certain nombre de moyens et de services dont vont bénéficier l'ensemble de nos habitants.

La réforme des rythmes scolaires devra se mettre en place avec l'accord des enseignants, à ce sujet nous solliciterons le FEP qui possède toutes les compétences en matières d'animation pour gérer le périscolaire dans l'attente d'un projet éducatif territorial.

La crise économique est toujours aussi virulente.
Tous les jours l'actualité nous informe de nouvelles fermetures d'entreprise et donc de nouveaux demandeurs d'emploi, avec une augmentation de nos concitoyens en dessous du seuil de pauvreté, des difficultés de toutes sortes qui accablent de plus en plus les personnes vulnérables.

Aussi dans ce contexte, la municipalité a reconduit le chantier d'insertion pour toute l'année 2013 qui permet à certains jeunes de notre région de travailler et d'acquérir un savoir-faire qui leur sera bénéfique pour leur avenir.
L'équipe municipale souhaite favoriser l'emploi des jeunes en créant deux emplois d'avenir tout en respectant nos engagements comme les années précédentes sans augmentation des taux d'imposition.

René Ortéga

Le conseil municipal

Séance du 28 novembre 2012

Présents :
Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Philippe Descroix, Bernard Fraisse, Chantal Pouytes, René Ortega Martine Raynal, Philippe Rey, Jean-Paul Salvagnac.

Procurations :
Antoine Chapelot à Chantal Pouytes
Sandra Rey à Audrey Betbeder.
Alphonse Snoeck à René Ortega

Absents : Cécile Jénin, Sébastien Mazuque

Secrétaire de séance : Chantal Pouytes.

Monsieur le Maire fait le compte rendu du dernier conseil municipal qui date du 30 octobre 2012 et demande son approbation.

Le maire rappelle au conseil municipal qu'en tout début d'année 2013, la commune de Lagrasse doit effectuer le recensement de la population. Suite à la demande du conseil municipal du 30 octobre 2012 de lancer un appel à candidature pour embaucher deux agents recenseurs afin de réaliser ce travail de recensement auprès de notre population.
Monsieur le Maire propose de retenir les candidatures de Mme Blanc Élodie et de M. Oulès Rolland sur les quatre personnes ayant déposé une demande.
Le conseil municipal approuve la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal après lecture d'approuver : l'arrêté préfectoral concernant le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes : Région Lézignanaise Corbières Minervois (CCRLCM ainsi que les nouveaux statuts.
Le périmètre regroupe 52 communes :
Albas, Albières, Argens-Minervois, Auriac, Bouisse, Boutenac, Camplong-d'Aude, Canet-d'Aude , Cascastel-des-Corbières, Castenau-d'Aude, Conilhac-Corbières, Coustouge, Cruscades, Davejean, Dernacueillette, Escales, Fabrezan, Félines-Termenès, Ferrals-les-Corbières, Fontcouverte, Homps, Jonquières, Lagrasse, Lairière, Lanet, Laroque-de-Fa, Lézignan- Corbières, Luc-sur-Orbieu, Massac, Montbrun- des-Corbières, Montjoi, Monséret, Mouthoumet, Moux, Ornaisons, Palairac, Paraza, Quintillan, Ribaute, Roubia, Saint-André-de-Roquelongue, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Saint-Martin-des-Puits, Saint-Pierre-des-Champs, Salza, Talairan, Termes, Thézan-des-Corbières, Tournissan, Tourouzelle, Vignevieille, Villerouge-Termenès.
Les statuts prévoient pour la représentation des communes au conseil communautaire : pour notre commune 2 conseillers titulaires et 1 conseiller suppléant.
M. le Maire propose les candidatures de MM. Fraisse Bernard et Ortéga René comme conseillers titulaires et M. Chapelot comme conseiller suppléant. Le conseil municipal procède aux trois votes : 12 voix pour, contre 0 et abstention 0
Le conseil municipal a approuvé le nouveau périmètre, les statuts de la nouvelle communauté et à nommer premier délégué titulaire René Ortéga, deuxième titulaire Bernard Fraisse, troisième délégué suppléant Antoine Chapelot.

M. le Maire demande au conseil municipal après lecture d'approuver : l'arrêté préfectoral du projet de périmètre du nouveau syndicat de collectes d'ordures ménagères COVALDEM, fusion du SMICTOM et SYDOM ainsi que les nouveaux statuts du dit syndicat, 12 voix pour, contre 0 et abstention 0.
Le conseil approuve.

Le maire précise que l'estimation de la valeur de la maison des communes et son terrain est de 335 000 € (estimation des domaines).
Il rappelle que la commune de Lagrasse devrait récupérer environ 80 000 € suite à la dissolution de la CDC de Lagrasse ainsi que le bâtiment et son terrain.
M. le Maire propose de mettre les salles de la maison des communes à disposition du FEP pour organiser les activités de l'enfance jeunesse, l'ensemble des conseillers municipaux est hostile à cette proposition.
Le maire prend acte de cette décision et invite le conseil municipal sur le devenir de la maison des communes.

La séance est levée à 20h20

Séance du 7 février 2013

Présents :
Jacques Alquier, Audrey Betbeder, Antoine Chapelot, Philippe Descroix ,Bernard Fraisse, Sébastien Mazuque, Chantal Pouytes, René Ortega, Martine Raynal, Philippe Rey, Sandra Rey, Alphonse Snoeck

Procurations :
Jean-Paul Salvagnac à René Ortega

Absente : Cécile Jénin,

Secrétaire de séance : Audrey Betbeder.

Monsieur le Maire fait le compte rendu du dernier conseil municipal qui date du 28 novembre 2012 et demande son approbation.

À la demande du maire, Monsieur Terry Sauzède agent patrimonial de l'ONF et référent de la commune de Lagrasse, présente au conseil ses missions : surveillance de la forêt communale, aménagements des sentiers, prévention des incendies. Il évoque le bilan 2012 de l'action menée sur le terrain : élagage sur le plateau du Lauza (30 arbres environ), surveillance DFCI (patrouilles). Il profite de l'occasion pour évoquer les projets 2013 : poursuite du chantier du Lauza (50 arbres de plus à abattre du côté de l'ancienne maison forestière), ainsi que sur la RD(La Camarié) travaux sur la piste du Carla, et enfin la remise en état du sentier botanique. Concernant ce dernier une possibilité d'exploiter les bois morts peut être pertinente pour la commune (chaufferie collective), par contre les quantités de bois mort sont insuffisantes pour avoir un chantier fructueux, par conséquent Monsieur Sauzède propose d'aérer les peuplements en sélectionnant les arbres les plus vieux sur 40 ha, cela permettrait que l'opération soit plus équilibrée pour les entreprises forestières dans le but que la commune n'ait rien à payer. Afin que le conseil municipal prenne sa décision le maire demande à Monsieur Sauzède de nous lister les avantages et les inconvénients de cette opération, de nous faire un retour d'expérience d'une zone traitée de la sorte. **La décision finale est donc remise au prochain conseil municipal.**

Le maire informe le conseil que Monsieur Michel Bourianes, locataire du garage communal (dit ancien local des pompiers) a résilié son bail au mois de décembre 2012. Un appel à candidature a été lancé et publié dans le Lagrasse Infos du dernier trimestre 2012. Deux candidatures nous sont parvenues : M. Durand, viticulteur et M. Duvall. **Après discussion la décision du conseil est d'octroyer à M. Durand le dit local pour son activité professionnelle viticole pour un loyer de 150 € par mois.**

Le maire propose au conseil d'augmenter tous les loyers de l'indice du cours de la vie. Le conseil approuve.

Le maire signale au conseil que l'ancienne boulangerie est actuellement vacante, une nouvelle activité serait susceptible de s'y installer. En effet un thanatopracteur (soins des personnes décédées) souhaite s'installer à Lagrasse. Le maire demande au conseil de pouvoir signer une convention de location avec cette nouvelle entreprise. **Le conseil approuve.**

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux urgents sont à prévoir à l'appartement de la perception : reprise complète de la toiture (entreprise Gerkens) réfection de l'installation électrique (entreprise Lucas) ainsi qu'une révision du toit du clos d'Orbieu confiée aussi à l'entreprise Gerkens. **Le conseil municipal donne son accord.**

Au sujet des futurs projets 2013/2014, le maire rappelle que nous envisageons d'effectuer une nouvelle garderie, un lieu d'accueil pour le centre de loisirs, une médiathèque, la remise en état du mur des Auzines, la consolidation de la passerelle St Jean, la station d'épuration et la première tranche des travaux issus de l'étude du schéma directeur de l'eau.
Certaines subventions sont garanties et les travaux devront être programmés sur au moins deux exercices voire trois.

La scéance est levée à 20 h 20

Les commissions municipales travaillent.

Commission Patrimoine
Rapporteur Alphonse Snoeck

Au programme de l'année 2013 s'inscrivent en priorité :

– La restauration du grand reliquaire de Saint Maxime pour lequel nous avons obtenu des subventions.
– La restauration des 19 closoirs Renaissance (petits panneaux de bois peints qui ferment, au-dessus d'une poutre d'un plafond, l'espace entre deux voliges). Déposés d'un plafond méconnu d'une maison de Lagrasse, et mis en vente publique le 17 mars 2012 et récupéré in extremis par la mairie avec le concours de la DRAC.

Cette restauration, en voie d'achèvement, est confiée à l'atelier Préserv'Art de Madame Laurence Durand à Lézignan-Corbières.

Les vitrines de présentation déjà en place sont exécutées par l'entreprise Sarda de Tournissan.
L'habillage des vitrines est confié à Madame Patricia Heiden, décoratrice à Lagrasse.
L'éclairage réalisé par Monsieur Jésus Lucas électricien à Fontiès-d'Aude..

La présentation au public est prévue pour ce printemps et fera l'objet d'une exposition permanente à la Maison du Patrimoine. .

Entre-temps la commission se consacre à un recensement détaillé de tous les objets mobiliers appartenant à la commune. Objets archéologiques, objets du culte, et objets témoins de la vie rurale aux siècles passés. Plusieurs centaines d'objets sont en cours de recensement c'est-à-dire photographiés, mesurés, référencés, accompagnés d'un descriptif succinct.

Un travail énorme que nous espérons achever et présenter à Monsieur le Maire et au conseil municipal en fin d'année.

Ville et Métiers d'Art
Délégué Alphonse Snoeck

Un atelier technique s'est tenu à Pézenas le 29 novembre dernier.

Au programme :

1 – Les résultats atteints par le site Internet de VMA, la gestion de la bourse de locaux et la gestion du centre de ressources.

2 – Les Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV)
Évaluation des critères de labellisation, politique de communication mise en œuvre par l'Institut supérieur des métiers, le soutien à l'exportation ainsi que la définition des entreprises écoresponsables.

Parmi les priorités 2013 que s'est fixées l'association, nous avons retenu :

– donner une meilleure lisibilité à notre réseau, ce qui a conduit à la refonte de notre site Internet,
– s'ouvrir sur des structures poursuivant des politiques culturelles et économiques en harmonie avec nos valeurs,
– partant du principe que le meilleur moyen de se faire connaître est encore parler de soi, choisir pour ce faire … la télévision !

Fort de ce constat, le comité d'orientation a approuvé l'idée d'une série de reportages qui, sous forme de 'carte postale audiovisuelle' permettrait à chaque ville faisant partie du réseau Ville et métiers d'art ou, à terme, des Villes d'art et d'histoire, de présenter la région où elle est située, de raconter son histoire, d'inviter à venir découvrir les métiers d'art qui ont fait sa réputation et qu'elle souhaite promouvoir.

Pour chaque ville, un reportage de 6 à 7 minutes, dont par exemple, le reportage réalisé pour la ville de Pézenas. Bien évidemment le scénario sera adapté chaque fois aux désirs et réalités de la ville concernée.

Approuvée par le comité d'orientation, l'idée a été proposée à TV5 Monde qui l'a acceptée.

Pourquoi TV5 Monde ? Parce que cette chaîne, voix de la France, touche 250 millions de foyers dans le monde entier, et que les reportages, sous titrés en anglais, de par leur personnalisation ne peuvent qu'attirer ceux qui, de par le monde, ont envie d'une nouvelle façon de connaître la France

et son art de vivre.

Cette série de reportages sera réalisée par Viviane Blassel, pendant 20 ans journaliste spécialiste de la mode et de l'artisanat sur TF1, et qui vient de réaliser une série de 40 portraits d'artisans dans la France entière pour TV5 monde justement.

Le "plus" de cette série est qu'elle est diffusée, et ceci, pendant 5 ans.

Le tournage pourrait commencer dans les mois qui viennent pour une diffusion prévue à la fin de cette année.

TV5 Monde participe pour une part aux frais de la production, mais le reste est à apporter par les villes intéressées qui seront alors propriétaires du reportage réalisé et pourront l'utiliser à leur guise sur leur site ou lors de toutes manifestations.

Commission stationnement

Rapporteur Antoine Chapelot

Synthèse des réunions des 7 et 21 février 2013

Suite à de nombreuses discussions, le projet de déplacement du parking des camping-cars est remis à plus tard.

Pertinence, coûts, ombrage, confort, cela mérite plus ample réflexion, et non pas une réflexion à la va-vite.

La commission, néanmoins, décide de porter le tarif de la nuitée due par les camping-caristes de 3 à 5 €. Ce qui permettra d'en reverser une partie au salaire de M. Jean Ballue.

M. Ballue, dont l'embauche est approuvée en tant qu'OPJA (officier de police judiciaire auxilliaire).

M. Ballue, gendarme à la retraite, aura pour missions, outre la verbalisation des stationnements gênants et contrevenants et l'encaissement des nuitées des camping-cars, la surveillance de la sortie de l'école et à agir contre la divagation des animaux errants. Ainsi, M. Ballue est habilité à seconder M. Jean Durand.

Son embauche sera effective à partir du 2 mai 2013. (Le 1er étant la Fête du Travail).

M. le Maire informe de la création prochaine d'une fourrière voiture intercommunale ainsi que d'un chenil destiné aux animaux canins errants. La commission approuve totalement ces décisions qui seront effectives d'ici un an.

Dans l'immédiat, l'Office national de la chasse a été mandaté et autorisé à faire usage de fusils à seringues hypodermiques afin d'endormir les chiens errants et de les emmener à la SPA (chiens avec ou sans colliers mais errants tout seuls !).

La direction de la Poste a donné son accord pour le transfert du centre de tri à l'ex-Maison des communes. Un loyer de 500 € par mois est actualisé. La Place de la Halle sera enfin libérée de l'encombrement matinal des voitures jaunes.

Un réaménagement des places autorisées Place de la Halle est en cours : suppression de la place accolée à la maison de Mme Treillou ainsi qu'un nouvel arrêté réglementant les trois places '' réservé mairie ''.

En attendant l'embauche de M. Ballue, la commission se prononce pour un aménagement des horaires de travail de M. Durand lui permettant de faire son travail d'OPJA, notamment pour la verbalisation des véhicules mal garés. Tout est histoire de volonté.

Un fait grave nous est venu : certains véhicules, notamment garés place de l'Église, ont été victimes de rayures volontaires sur les carrosseries. Ce sont là des actes de vandalisme pur que la municipalité ne peut tolérer. Nous encourageons les victimes (victimes depuis mi-janvier 2013) à déposer plainte à la gendarmerie. Si le ou les coupables sont reconnus, nous leur demanderons de venir s'expliquer lors d'un conseil municipal ouvert au public – s'ils en ont le courage.

La commission stationnement est motivée de travailler au bien-être du village.

INTERCOMMUNALITÉ

La communauté de communes du canton de Lagrasse a été dissoute et n'existe plus depuis le 31 décembre 2012. Une nouvelle intercommunalité a vu le jour depuis le 1er janvier 2013 appelée la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois, la ''CCRLCM''.

La commune de Lagrasse ainsi que les communes de Ribaute, Saint-Martin-des-Puits, Saint-Pierre- des-Champs, Talairan et Tournissan ont fait le choix de rejoindre cette nouvelle intercommunalité. Les autres communes du canton ayant rejoint la Communauté d'agglomération du Carcassonnais.

La nouvelle intercommunalité regroupe 52 communes, 20 communes de l'ancienne communauté du Lézignanais, 17 du Massif de Mouthoumet, 7 de la Contrée de Durban, 6 du canton de Lagrasse ainsi que les communes d'Homps et de Moux. Elle devient en terme de population la 3e intercommunalité du département de l'Aude après les agglomérations de Narbonne et Carcassonne.

La commune de Lagrasse s'est vu attribuer deux délégués et un suppléant pour la représenter au sein de cette nouvelle institution.

Le conseil municipal a élu Messieurs René Ortega et Bernard Fraisse comme délégués titulaires et Monsieur Antoine Chapelot comme délégué suppléant.

Le président élu de cette nouvelle intercommunalité est Monsieur Michel Maïque, maire de Lézignan-Corbières. 20 vice-présidents ont été élus, dont **Monsieur Jean-Claude Limouzy, maire de Ribaute, délégué à la compétence ''Protection civile, environnement et cadre de vie'' et Monsieur René Ortega, notre maire, délégué à la compétence ''Ressource en eau et hydraulique''**.

Les compétences qui étaient celles de notre ancienne intercommunalité sont, pour le moment, toutes reprise dans la nouvelle.

Lors de la dissolution, notre commune a pu faire l'acquisition du bâtiment de communauté de communes du canton de Lagrasse et du terrain attenant. Une antenne de la CCRLCM est maintenue dans ce bâtiment pour gérer les aides ménagère et accueillir le public.

Et en bref ...

- ÉTAT-CIVIL -

Naissances

Anaëlle le 15 janvier
chez Céline Suchet et Tanguy Irvoas

Ambre le 26 février
chez Alexandra Godier et Julien Oracz

Décès

Antoine Albertus le 19 décembre (93 ans)

Médiabus

mardi de 10 h à 12 h 30

24 avril
14 mai
4 juin

Les associations

À TOUS LES RESPONSABLES D' ASSOCIATIONS :
DEMANDES DE SUBVENTIONS 2013

Bientôt le vote du budget au conseil municipal et l'attribution des subventions aux associations. Il faut faire parvenir à la mairie :

- le compte rendu des activités 2012
- le bilan financier 2012
- le bilan financier prévisionnel 2013
- les projets et activités prévues pour 2013
- le montant de la subvention demandée.

Ceci est valable pour toutes les associations qui veulent demander des subventions et à faire le plus rapidement possible.
Les subventions sont payées par tous les Lagrassiens, et c'est au conseil municipal de les gérer le mieux possible, il doit donc connaître les besoins de toutes les associations avant de voter le budget en avril.

Le club de l'Orbieu

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes. La nouvelle année 2013, que nous vous souhaitons très bonne, s'annonce comme étant celle de la crise. Crise qui est effective depuis quelques année mais personne n'ayant voulu y croire…

Pour le club les activités continuent dans la bonne humeur. L'une d'entre elle a eu une naissance spontanée (malgré Pasteur). Tous les jeudis 5 à 6 personnes se réunissent autour d'anciennes photos pour commenter le passé pour certaines (copains d'école, fêtes,…) et connaitre Lagrasse pour d'autres. Ils s'amusent beaucoup. La sortie à la Berchère s'est très bien passée, les participants sont revenus ravis (strass, paillettes, animation, …). De l'initiation à l'ordinateur et à internet un participant est déjà autonome, 3 autres sont en cours. Nous ouvrons après-midi et le vendredi matin à la demande.

L'assemblée générale a rassemblé une trentaine de personnes. Rapport de la présidente et du trésorier. La confiance en l'équipe responsable a été renouvelée.

Hervé Sévely

Brèves de l'Office du Tourisme

2012, c'est fini…
Malgré la crise économique, la baisse du pouvoir d'achat, l'office de tourisme a encore enregistré une hausse de fréquentation pour l'année écoulée et notre rapport d'activité est très positif. Nous vous rappelons que ce document est consultable dans nos locaux ou que nous pouvons vous l'envoyer sur simple demande par mail ou par courrier.

Espérons que l'année 2013 sera également un bon cru… Nous restons optimistes d'autant que l'année dernière, nous avons évité la fin du monde, ce qui n'est pas négligeable…

L'adhésion 2013 est arrivée « À consommer sans modération »

Pour la modique somme de 30 €, vous pouvez devenir adhérent et acteur de l'office de tourisme. Nous vous rappelons qu'en tant que prestataire, cela vous permet de mettre en avant toutes vos informations sur notre site internet *www.lagrasse.com* et sur les documents que nous diffusons auprès de notre clientèle. Un grand merci à tous ceux qui déjà nous soutiennent.

Appel aux associations.

Si vous organisez des animations festives ou culturelles, nous pouvons les diffuser sur nos différents supports de communication, sur internet, dans la presse mais aussi sur nos différents réseaux. Merci de nous transmettre l'information le plus rapidement possible pour que la communication soit plus large et plus visible et n'oubliez pas de nous amener vos affiches…

Nous attendons avec impatience le retour du printemps pour voir à nouveau s'animer les ruelles de Lagrasse. Dès le week-end de Pâques, l'office de tourisme sera ouvert tous les jours. N'hésitez pas à venir nous rencontrer…

Marlène Fabre

Amicale Féline de Lagrasse

Face à l'indifférence de la misère animale, nous avons décidé de créer l'AFL (Amicale Féline de Lagrasse) en janvier 2011. Cette association comme vous le savez a pour but d'enrayer la prolifération des chats des rues en les stérilisant et en les identifiant au nom de l'association et de proposer les plus jeunes ou les plus sociables à l'adoption.

Aujourd'hui l'AFL a pour projet d'étendre ses activités en intervenant sur la commune de Ribaute sous réserve d'être conventionnée par le maire de cette même commune.

Contrairement à d'autres associations, nous ne bénéficions pas de refuge. Tous les chats proposés à l'adoption sont donc pris en charge par une famille d'accueil bénévole. Ainsi, cela permet à l'association de mieux connaître les différentes personnalités de ses petits protégés et de pouvoir renseigner et d'orienter les futurs adoptants vers les chats qui correspondent le mieux à leur projet d'adoption.

Deux ans et une quinzaine d'adoptions plus tard, notre association s'est développée, et ses missions aussi ! On en dénombre trois principales :

La stérilisation et l'identification à son nom des chats errants afin de leur donner le statut de «chats libres» reconnu par le code rural (article L 211.27). En stérilisant les chats ''errants'', l'AFL stabilise les populations et épargne aux animaux la souffrance et les maladies liées à la prolifération.

Elle les protège aussi des violences dont ils peuvent être victimes, sans elle, de nombreux chats seraient condamnés à une mort certaine.

La mise à l'adoption des chats et chatons les plus sociables. Habilitée comme famille d'accueil, spécialisée dans la socialisation des chats dit ''difficiles'' (car souvent victimes de maltraitance), grâce à cette action des progrès énormes sont rapidement remarqués et la majorité des chats dit ''difficiles'' à leur arrivée se transforment complètement au contact d'une personne douce et patiente, dans un environnement calme et entourés de chats sociabilisés et stérilisés.

Tous les protégés de l'AFL bénéficient d'un suivi vétérinaire préalable à leur adoption et sont adoptés sous contrat impliquant certaines responsabilités pour leur propriétaire (notamment la stérilisation de leur animal si cela n'a pu être fait en raison de son jeune âge).

Et enfin, grâce à ses bénévoles, il s'agit de faire connaître l'association afin de placer le plus d'animaux possible. Cela se traduit aussi bien par publier des petites annonces sur internet que de récolter des fonds ou des dons via divers évènements (à déterminer pour l'année 2014).

L'association se propose également de mettre en place un service de garde à domicile (chez Mme Bonutto) pendant les vacances pour 3 € la journée (chèque au nom de l'association), nourriture comprise et affection, bien sûr.

Par ailleurs, les travaux chez Mme Carbonnel, ayant commencé, la mairie de Lagrasse, nous enjoint d'enlever les trois chats qui y demeurent. Il s'agit de trois chats stérilisés par l'association et donc sous sa protection, mi sauvages, qui nécessitent un refuge.

Malgré de nombreuses recherches nous ne sommes pas parvenus à trouver un endroit pour les reloger.

Si vous connaissez un terrain ou une campagne pour les accueillir merci de me le signaler, leur nourriture étant toujours du ressort de l'association.

Je tiens personnellement à remercier la mairie de Lagrasse pour son don d'un sac du 15 kilos de croquettes.

Patricia Bonutto

Les amis de Notre Dame du Carla en réunion.

L' assemblée générale de notre association s'est tenue le 22 février à la mairie de Lagrasse, en présence d'une quarantaine de membres. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes, excusé quelques membres retenus par ailleurs, le président, Régis Mazet présentait le rapport moral :

Les travaux réalisés par l'équipe de bénévoles : Peinture et aménagement de la cuisine, après l'ouverture de la porte extérieure l'an dernier, notre office est propre et pratique. Les ouvertures extérieures du fond de la chapelle ont bénéficié de vitraux plastiques représentant la Vierge du XIII^{e} et la chapelle.

Nos projets **:**
Au cours des travaux de rejointoiement du porche, nous avons découvert que la poutre faitière de cette toiture, côté chapelle, était attaquée sérieusement par les termites. La mairie informée, nous a fourni une poutre transversale pour étayer la faîtière. C'est le premier chantier que nous avons réalisé cet automne. Nous avons entrepris également le débroussaillement du chemin pédestre vers la route de Carcassonne, en vue d'un éventuel élargissement et si possible la pose d'un banc à mi-parcours.

Nos pèlerinages en 2012 :
C'est le Père Louis qui a présidé et animé nos deux pèlerinages, secondé par le Père Louis-Marie de l'abbaye. Le 6 mai, quelques défections dues aux élections. 180 pèlerins ont participé activement à la célébration suivie de la procession au calvaire. Le repas champêtre qui a suivi a rassemblé près de 120 convives.
C'était la fraîcheur qui s'était invitée à notre pèlerinage de septembre. Au calvaire, le président annonçait : « Nous allons prendre rapidement l'apéritif et ensuite, tout le monde va s'activer à dresser les tables dans les 2 bergeries et sous le porche ». Ce qui fut fait en peu de temps. En fait il fallait faire la place pour 140 personnes ! C'était la première fois depuis leur restauration que ces bâtiments étaient ainsi utilisés. Au menu, Jean-Luc nous régalait avec un excellent coq au vin. Pour terminer le repas, les participants se réchauffaient avec le café, en appréciant les incontournables ''bougnettes'' de Marthe.

Nos pèlerinages cette année :
En accord avec notre curé, il a été décidé d'arrêter des jours fixes : ***les premiers dimanches du mois de mai et de septembre.*** C'est-à-dire pour 2013, le **5 mai et le 1er septembre.**

Le compte rendu financier :
Il était ensuite présenté par notre trésorier, Jean-Luc Séguy. Il en ressort un bilan nettement positif, malgré des investissements en hausse, les postes les plus importants étant les vitraux, l'achat de matériaux. Et le remplacement de la pompe qui a éclatée avec les gelées du mois de février. Après un échange avec l'assemblée, et l'approbation des bilans, tous les participants se retrouvaient conviés au partage de la galette et au verre de l'amitié, tout en poursuivant les conversations en petits groupes.

Régis Mazet

Foyer d'éducation populaire

Du lundi 25 février au vendredi 8 mars, l'accueil de loisirs a proposé de nombreuses activités aux enfants de 3 à 12 ans.

En cuisine : Ateliers pâtisseries, crêpes et tartiflette. Les enfants se sont également attelés à la confection d'instruments de musique, à l'apprentissage de danses et de chants. Les maestros en herbe ont ensuite confectionné des meubles en roseaux (atelier orchestré par Paco, résident du CADA), participé à un atelier photo, une initiation à l'anglais, une journée contes, et, bien sûr, de nombreux jeux.

Des activités à l'extérieur ont également eu lieu : Sortie à la patinoire, à la médiathèque de Narbonne, au marché des halles ainsi qu'une journée neige à Camurac où petits et grands ont su s'amuser, que ce soit en luge ou en raquettes.

La salle des jeunes a également proposé diverses activités aux 12 – 17 ans : Rencontre avec la salle des jeunes de Montlaur, jeux sportifs, soirée pizza, sortie à la patinoire de Narbonne, et un grand repas festif en guise de soirée de clôture des vacances.

Les membres du CA et les animateurs du FEP remercient les parents qui témoignent leur confiance en inscrivant leurs enfants (péri et extrascolaire). Également un grand merci aux intervenants bénévoles qui donnent de leur temps et qui partagent leurs passions, leurs compétences pour apporter de la nouveauté sur nos structures.

LES NEWS :

Nous vous rappelons que dès la rentrée des vacances de février, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes de 7 h 30 à 18 h 30, les mercredis et vacances scolaires.

Nous vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous pour les vacances de printemps placées sous le signe de la découverte des métiers (rencontres avec différents corps de métiers, visites pédagogiques,…), et de l'environnement (mini-camps « nature », découverte de la faune et de la flore).

Laetitia Lopez

La bibliothèque municipale

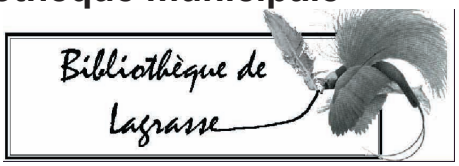

Après un hiver pluvieux et gris, enfin le printemps ...

L'année 2012, après celle de 2011 a montré une nouvelle augmentation du nombre des inscrits et des emprunts de livres.

Les livres de la bibliothèque départementale viennent d'être changés au mois de février. La mairie nous octroie des crédits pour acheter des livres, soit dans des librairies clubs par correspondance, soit à la Librairie du Banquet.

Si vous cherchez un roman, un document particulier, il vous suffit de vous 'brancher' sur le site de la bibliothèque départementale (un document précisant les modalités a été distribué à la bibliothèque et est toujours disponible sur demande) ou de téléphoner à une des bénévoles : Catherine Oulès, Anne-Marie Wernert, Annette Snoeck et Élisabeth Bareil.

Les horaires d'accueil sont toujours les mêmes :
le vendredi entre 17 et 19 heures.

Élisabeth Bareil.

Comité des fêtes

Le 6 février le Comité des Fêtes (CdF) tenait son assemblée générale annuelle. La diffusion a été largement faite par affiches sur le village, parution dans la presse locale et annonce dans le précédent bulletin communal. Malgré cela, le public n'a pas répondu présent à ce rendez-vous. C'est dommage, car c'eut été un encouragement pour nos actions passées et à venir...

Quelques jours après, le 15 février, nous avons proposé un concert gratuit avec le groupe 'Mojo Band' qui a fait ''trembler'' les murs du foyer municipal au son du ''groove'' et du ''rythm'blues''. Il n'y avait pas la grande foule mais les présents ont apprécié la qualité de ces musiciens régionaux.

À noter sur vos ''tablettes'' pour les prochains mois :

En raison d'un nombre trop faible inscriptions au Repas de Village du 16 mars nous avons annulé son organisation pour le reporter à une date ultérieure...

• **Dimanche 12 mai :**
Marché des artisans et producteurs

• **Samedi 15 juin** sur la place de la Halle deuxième **Repas des voisins** (à noter qu'il ne s'agit pas là des ''voisins'' de la place mais de tous les voisins du village !). L'animation musicale reste à déterminer.

• **Samedi 13 juillet** :
Traditionnelle fête avec feu d'artifice.
Par ailleurs, et dans la même lignée que 'Le pot des survivants', organisé le lendemain de la 'fin du monde', nous proposerons des

• **Petits-déjeuners et apéros**
les samedis matin, jour de marché, les
22 juin,
27 juillet,
10 août et
14 septembre.

Pour toutes ces manifestations nous vous attendrons nombreux et enthousiastes...

Rolland Oulès

Le Marque-page

À la maison du banquet & des générations (abbaye publique de lagrasse), le mois de mai démarre très fort !
Du samedi 4 mai au samedi 11 mai 2013, le centre de rencontres et d'études autour du livre, la Maison du banquet & des générations, offre à tout public un programme dense et varié d'animations et d'activités.

➺ **Samedi 4 et dimanche 5 mai : Stage de littérature : " Mémoires de lecteurs ",** avec le critique et romancier Christophe Pradeau. Ce stage est un espace commun de lecture partagée d'œuvres littéraires qui ont compté pour chacun. Avec des éclairages passionnant de Christophe Pradeau *(Inscription préalable obligatoire).*

➺ **Mardi 7 mai et mercredi 8 mai :** deux rencontres-débat (pour les enfants de l'école le 7, et pour tout public le 8 mai) avec la romancière Agnès Desarthe*. (Entrée libre et gratuite).*

➺ **Les 9, 10 et 11 mai : "Banquet de Printemps" : "Les littératures des îles britanniques".** *(Entrée libre. 3 € par après-midi. Entrée libre et gratuite pour les soirées-spectacles).*
« Nulle n'est une île », affirme le grand historien Carlo Ginzburg. La Grande-Bretagne est-elle une île (ou plutôt deux îles) ? Mais qu'est-ce qu'une île ? Quelles sont ses frontières ? Comment s'inscrivent-elles dans l'espace et dans le temps ? La littérature anglaise est-elle marquée par l'insularité, sa réalité ou son mythe ?

Si les îles existaient vraiment, si leurs bords circonscrivaient un espace clos, alors l'insulaire serait condamné à l'identité, au cercle de l'identique. Certains peuples ont rêvé ce destin. Rêve circonscrit. Rêve sans marge ni rive. L'historien démonte cette croyance rassurante. Les bords des îles sont poreux et leurs membranes comme ouvertes à l'échange. La dialectique de l'appel et de la réponse rend impossible le rêve des rivages nus, de l'origine intacte, des débuts sans histoire. Qu'en est-il de ce qu'exprime la littérature contemporaine de langue anglaise ?
Ces trois journées verront des **animations diversifiées** :
- des tables rondes et entretiens avec plusieurs écrivains de langue anglaise, venus d'Angleterre et de bien d'autres horizons : Tariq Ali, Gabriel Josipovici, Adam Thorpe… De même, seront invités des traducteurs et spécialistes français de la langue anglaise : Agnès Desarthe (traductrice et auteur d'un essai sur Virginia Woolf, Jean-Michel Ganteau, professeur à l'Université de Montpellier.
- des lectures de textes par le comédien Baptiste Roussillon.
- des ateliers cinéma, avec projection de films anglais.
- une librairie thématique.
- deux soirées-spectacles : Concert de musique folk par le groupe anglais *This is the kit* ; spectacle littéraire, chorégraphique et musical : " Hommage aux poètes anglais et irlandais Kathleen Raine et William Butler Yeats ", par le trio Karla Doyen (chanteuse et comédienne), Audrey Dubois (danseuse) et Henri d'Artois (compositeur et guitariste).

Dominique Bondu

Renseignements :
La Maison du banquet & des générations
Abbaye publique
4 rive gauche, BP 5, 11220 LAGRASSE
04 68 91 46 65 / 04 68 32 63 89.
lamaisondubanquet@orange.fr
http://www.lamaisondubanquet.

Le théâtre de l'Hyménée

2013. Déjà fin mars. Dans 9 mois, on sera en en 2014. Le temps d'une gestation humaine féminine. Dingue, non ?

Fin de trimestre. Le temps quadri-annuel pour tous les employeurs des cotisations à toutes les caisses (Urssaf, retraites, congés, on en passe et des meilleurs).

Dans le domaine du spectacle, à chaque emploi, c'est environ 55 % de charges ! Et ni Jospin, ni Chirac, ni Sarkozy, ni Fillon, ni Hollande et Ayrault, ni les différents et trop nombreux (voire incompétents) ministres de la Culture, ni les autres, n'ont pensé comme il faudrait à l'avenir de l'artistique et du culturel pour le bien de notre société. Peut-être que s'il y avait une pensée générale un peu constructive, c'est toute l'Éducation Nationale qui s'en porterait mieux.

Malgré tout ça, on bosse.

Même si on se fait des bosses !

L'Hyménée, cette année, accueille à Lagrasse les cours de taï-chi (M. Fabien Verrier) et de yoga (Mme Suchet-Irvoas).

L'Hyménée a fait en sorte, via Antoine Chapelot conseiller municipal, qu'une compagnie de théâtre amateur et étudiante de Montpellier (C^{ie} des Mandarines) soit accueillie pour une semaine de travail dans notre chère et peu pratique salle polyvalente avec une présentation de leur boulot le 3 mars dernier : un travail tout a fait remarquable à partir du texte d'Alfred de Musset *On ne badine pas avec l'amour*.

L'Hyménée joue son spectacle *Les Jolies Loques* à Brive-la-Gaillarde les 5 et 6 avril 2013 au théâtre des Gavroches, puis le 18 avril au théâtre municipal de Carcassonne : soyez-y les bienvenus.

L'Hyménée travaille depuis de longs mois à la production de sa prochaine création : une adaptation du récit *Les Poilus* de Joseph Delteil. La première aura lieu le 21 janvier 2014 au théâtre municipal de Carcassonne. Ce sera un partenariat artistique franco-belge. Un spectacle qui sera co-produit par la ville et l'agglo de Carcassonne, la Scène nationale de Foix, le théâtre Sortie-Ouest de Béziers, avec les aides de plusieurs communes et communauté de communes, dont notre nouvelle CCRLCM et notre bonne ville de Lagrasse, et avec le soutien du conseil général et, nous l'espérons, du conseil régional. Un spectacle qui se jouera par la suite un peu partout en France. Soyez les bienvenus ce 21 janvier 2014 !

L'Hyménée assure toujours la direction de l'atelier-théâtre adultes de l'Espace culturel des Corbières dont les participants présenteront leur travail de fin d'année le lundi 17 juin 2013. Cette année, Tchékhov et Shakespeare seront à l'honneur. Soyez les bienvenus.

L'Hyménée fait partie des propositions 2013 de la bibliothèque départementale de l'Aude à destination de l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du département.

L'Hyménée assure des interventions en milieu scolaire : lycée Diderot de Narbonne, collège de Chalabre, plusieurs classes de cinquième de plusieurs collèges de l'Aude dans le cadre de l'opération ''Collèges au théâtre'' organisée conjointement par le CG et l'ATP de l'Aude.

L'Hyménée, dans le cadre de ''Scènes d'enfance'', renouvelle l'opération pour les écoles de notre ex-communauté de communes : deux spectacles seront accueillis : *Le cirque des Jibulettes* à la crèche de Saint-Laurent et à l'ex-maison des communes de Lagrasse, *Ubu roi* au foyer de Montlaur. Deux séances tout public (13/03 – 17 h + 22/03 – 19 h.) sont prévues. On espère vous y avoir vu.

L'Hyménée a envoyé ses propositions d'adhésion 2013. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

L'Hyménée convie les adhérents à jour de leurs cotisations (celles-ci pouvant se prendre le jour-même) à son assemblée générale qui se tiendra le 12 avril 2013 à 18 h 30 salle du conseil et des mariages de la mairie de Lagrasse.

Dire que certaines personnes nous disent qu' « on ne fait plus rien » !
On serait même prêt à en faire plus. Tout dépend des bonnes volontés.

Les membres du CA de l'Hyménée, dont une partie se porte renouvelable à la prochaine AG, ayant validé ce présent texte, sont heureux et fiers du travail accompli, de l'espoir porté par l'Association, et de ses projets.

L'Hyménée remercie encore pour son soutien indéfectible et courageux la mairie et ses élus-élues, et remercie l'ensemble des contribuables dont une part des impôts revient aux associations dont nous faisons partie.

Dans neuf mois, on accouche.

Et vous ?

Association Théâtre de l'Hyménée
06 88 15 61 99
hymenee@orange.fr

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune de Lagrasse.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal, en particulier des membres de la commission communication.

Directeur de publication : René Ortéga
Chargé de la rédaction : Philippe Descroix
Équipe de rédaction : Les élus municipaux.
Ont également participé à la rédaction de ce numéro :
Dominique Bondu, Patricia Bonutto, Élisabeth Bareil, Marlène Fabre, le théâtre de l'Hyménée, Laetitia Lopez, Régis Mazet, Rolland Oulès, Hervé Sevely.
Conception graphique : Alphonse Snoeck
Corrections typographiques : Valérie Faelli
Saisie et mise en page : Catherine Ribo
Photocopies : Les secrétaires de la mairie.
Agrafage : Le conseil municipal
Distribution : Les agents communaux.

Vous le trouverez à la bibliothèque municipale.
Il est également envoyé par la Poste :
- aux habitants de résidences secondaires à leur domicile principal sur simple demande.
- aux mairies des communes du canton, à la maison des communes, au Pays Corbières-Minervois, aux Archives départementales de l'Aude.

Vous pouvez le télécharger au format PDF sur le site de la commune : www.lagrasse.fr
Revue de presse collectée par Mme Marthe Bernad et M. & Mme Badiou est dans un classeur à l'accueil à la mairie à votre disposition pour le consulter.

POUR PARTICIPER À LA RÉUNION DE RÉDACTION

Signalez-le au secrétariat de mairie qui vous enverra une invitation pour le jour de la réunion.

Les réunions de la commission de rédaction sont ouvertes. Elles sont annoncées sur le site à la rubrique «Oyez Lagrassiens» et par affichage.

POUR LA PROCHAINE PARUTION du n° 51 été 2013 aux alentours du 21 juin

Merci de remettre vos textes et photos
avant le 25 mai
pour une parution au 21 juin
à l'adresse de courriel suivante :

bulletin.lagrasse@gmail.com

Vous pouvez également contacter :
Antoine Chapelot *rapporteur commission associations*
tél : 04 68 43 15 44
Philippe Descroix *rapporteur commission communication*
tél : 04 68 43 15 48 ou 04 68 65 53 79

Attention quand vous rédigez vos textes
Tenez compte dans vos annonces de la date de parution et non de celle de la rédaction de votre article.

Si vous pouvez faire un document informatique :
Merci d'utiliser :
- police de caractère Arial en hauteur 10 points
- ne pas faire de mise en forme comme les puces automatiques, retraits de paragraphes etc.
- enregistrez-le aux formats suivants au choix :
Textes en .txt, .rtf ou .doc
Photos et illustrations en .jpg ou .pdf

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter

CALENDRIER de FABRICATION du BULLETIN COMMUNAL

400 exemplaires édités, soit en moyenne 16 feuilles recto-verso x 400 = 6400 feuilles et 12 800 photocopies

	HIVER	PRINTEMPS	**ÉTÉ**	AUTOMNE
Réunion de rédaction	Début novembre	Début février	**Début mai**	Début août
LIMITE REMISE DES TEXTES ET ILLUSTRATIONS	25 novembre	25 février	**25 mai**	25 août
Organisation Mise en pages	du 26 novembre au 8 décembre	du 26 février au 8 mars	**du 26 mai au 8 juin**	8 du 26 août au septembre
Vérifications Corrections	du 9 au 14 décembre	du 9 au 14 mars	**du 9 au 14 juin**	du 9 au 14 septembre
Photocopies mairie Agrafage	du 15 au 19 décembre	du 15 au 19 mars	**du 15 au 19 juin**	du 15 au 19 septembre
Distribution	21 décembre	21 mars	**21 juin**	21 septembre

Bulletin communal N° 50 Printemps 2013

VOS SUGGESTIONS / VOS CRITIQUES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse (facultatif).....

.....

Lagrasse le .....

À déposer à la mairie au bureau ou dans la boite à lettres située dans la porte d'entrée.